



A.N.N.O.R.

ASSOCIATION NATIONALE DES NOTAIRES RETRAITÉS

Le Président

Paris le, 12 février 2021

Chère consœur,
Cher confrère
Cher adhérent,

A la fin de l'année dernière l'épidémie nous a contraint de reporter notre assemblée générale en espérant pouvoir la tenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

Malheureusement l'amélioration des conditions sanitaires étant encore très incertaine d'ici l'été, le conseil d'administration de l'ANNOR, dans sa réunion en visio conférence du 9 février, a décidé de convoquer exceptionnellement l'assemblée générale 2020 au mois de décembre prochain le même jour que l'assemblée générale 2021.

Nous aurons donc deux assemblées générales successives en présentiel, tout d'abord celle relative à l'exercice 2020, puis à sa suite celle concernant l'exercice 2021. Pour marquer le retour très attendu à une vie associative faite de rencontres amicales, nous vous proposerons à cette occasion de bons moments de détente et de convivialité.

D'autre part notre **voyage à Berlin**, initialement envisagé du 13 au 19 juin, **aura lieu finalement du dimanche 3 octobre au samedi 9 octobre**. Je vous adresserai d'ici l'été les documents d'inscription.

D'ici là je vous souhaite, pour vous et votre famille, une excellente santé grâce à la vaccination à laquelle chacun d'entre nous, espérons-le, aura pu accéder dans de bonnes conditions,

Et vous assure, chère consœur, cher confrère, de mes sentiments confraternels et les meilleurs

Jean-Pierre FERRANDÈS
Notaire Honoraire
Président de l'ANNOR